

Thématiques et questions soumises aux participants aux ateliers du Forum

Mise en contexte

Entité urbaine à part entière, la colline Parlementaire est le siège du pouvoir autour duquel gravite une importante concentration d'activités gouvernementales et administratives. Elle est un lieu de destination et de prédilection pour la tenue d'activités culturelles et de manifestations de portée nationale.

La colline Parlementaire, c'est avant tout un milieu de vie où la fonction résidentielle est de plus en plus présente. La qualité exemplaire des aménagements publics et de l'offre résidentielle ainsi que la diversité des services contribuent à en faire un secteur de choix pour s'y établir.

La colline Parlementaire est également une destination touristique très prisée, tant pour sa valeur historique, sociale et la richesse de son patrimoine bâti que pour la qualité de ses aménagements, ses nombreuses festivités et son animation urbaine continue.

Atelier 1

L'aménagement et l'animation des espaces publics

L'abondance des activités d'animation urbaine, se produisant à l'intérieur et à l'extérieur, engendre une fréquentation importante de visiteurs sur la colline Parlementaire. Ces activités peuvent avoir une incidence sur la cohabitation avec les autres fonctions urbaines.

Questions

- Q 1** L'aménagement des grands espaces publics et des rues vous semble-t-il adéquat en fonction des grandes activités qui s'y déroulent? Quelles améliorations devrait-on y apporter (parc de l'Amérique française, rue Saint-Amable, boulevard René-Lévesque, Grande Allée)?

- Q 2** Doit-on confirmer le site du parc des Champs-de-Bataille comme lieu de diffusion des manifestations extérieures de grande envergure en analysant la possibilité d'aménager une scène permanente et, en lien avec celle-ci, de redéfinir la vocation du Manège militaire et de la place George-V?
- Q 3** L'ajout de nouveaux lieux de diffusion et de rassemblement est-il approprié pour encourager le recyclage ou la reconversion des bâtiments à valeur patrimoniale (église Saint-Cœur-de-Marie, église et monastère des Dominicains, manège militaire, musée national des beaux-arts du Québec)?

Atelier 2

Évolution des fonctions et du bâti dans les divers secteurs de la colline Parlementaire

Comme dans les grandes capitales, une pression immobilière importante s'exerce pour poursuivre la consolidation de la colline Parlementaire. Par ailleurs, le maintien et le renforcement de la fonction résidentielle et, par conséquent, le maintien de la qualité du milieu de vie sont d'une importance capitale pour la vitalité et l'animation de la colline Parlementaire.

Il importe de réfléchir aux secteurs les plus appropriés pour consolider la fonction résidentielle. On doit également s'interroger sur le développement de nouvelles activités le long des axes structurants et autour des espaces publics d'importance en misant davantage sur la diversité et la mixité des activités que sur leur concentration. Dans cette optique, la consolidation de la vocation administrative et touristique de la Grande Allée peut-elle être envisagée jusqu'au Musée national des beaux-arts du Québec et suivant quels critères?

Dans la mesure où l'on souhaite consolider la fonction résidentielle et où la demande pour implanter de nouveaux projets d'édifices à bureaux demeure toujours présente, pouvons-nous envisager des constructions en hauteur sur la colline Parlementaire? Dans l'affirmative, quelles exigences devraient être posées pour autoriser de tels projets?

La préservation du patrimoine bâti pose la problématique de recyclage des bâtiments institutionnels. Quelles seraient les occasions de reconversion ou de changement de vocation de ces bâtiments, compte tenu des contraintes d'aménagement (compatibilité des nouvelles fonctions avec l'environnement urbain existant, reconversion à d'autres fins d'anciens bâtiments normalement destinés à la fonction résidentielle)?

Questions

- Q 4** En ce qui a trait à la Grande Allée, les diverses fonctions (commerciales, culturelles, de bars, de restaurants, hôtelières) devraient-elles se prolonger vers l'ouest jusqu'au musée national des beaux-arts du Québec/avenue De Bourlamaque?
- Q 5** Quelle vision de développement des fonctions avons-nous pour les autres axes structurants de la colline Parlementaire (avenue Honoré-Mercier, boulevard René-Lévesque, etc.)?
- Q 6** Dans la mesure où la Ville souhaite conserver et protéger la fonction résidentielle, quels sont les secteurs de la colline qui devraient être déterminés à dominance résidentielle?
- Q 7** Les sites potentiels de densification et l'achèvement de la trame urbaine identifiés au schéma synthèse sont-ils appropriés?
- Q 8** Lors de la réalisation de projets d'envergure, quels paramètres (hauteur, implantation, gabarit) devraient être au centre des préoccupations en matière de préservation de la qualité de vie et de développement de l'animation de la colline?
- Q 9** Quelles sont les modalités à respecter lorsque l'on souhaite encourager le recyclage ou la reconversion des bâtiments à valeur patrimoniale (usages, surhaussement, construction en marge avant avec des structures légères)?